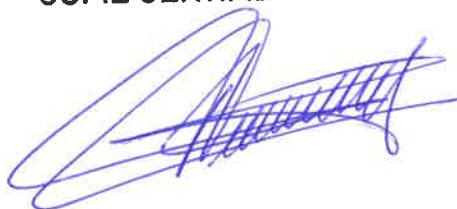


ACHERES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €.160.000
Siège social : 3 Avenue Wolfgang Amadeus Mozart
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S. VERSAILLES

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a series of horizontal and diagonal strokes.

Compte de résultat

	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 108 472	1 979 448
Chiffre d'affaires net	2 108 472	1 979 448
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	306 639	315 817
Autres produits	2	369
Total I	2 415 112	2 295 634
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 771 949	1 638 099
Impôts, taxes et versements assimilés	15 448	15 044
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	47 438	76 302
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 594	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	148	98 717
Total II	1 840 577	1 828 162
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	574 535	467 472
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	189	70
Produits financiers		
De participation (3)	219	120
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	272	6
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 053	66
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 545	192
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 906	20 077
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		262
Total VI	23 906	20 339
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 361	-20 147
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	555 985	447 255

Compte de résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	63 408	61 526
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	63 408	61 526
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	63 408	61 526
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	154 848	134 827
Total des produits (I+III+V+VII)	2 484 065	2 357 352
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 019 520	1 983 398
BENEFICE OU PERTE	464 545	373 954
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	1 278 442	1 231 707
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	219	120
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	22 001	18 657

ACHERES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €160.000
Siège social : 3 Avenue Wolfgang Amadeus Mozart
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S. VERSAILLES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 31 JUILLET 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer aux associés, à titre de dividendes, la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023, s'élevant à €464.545,38.

En conséquence, chaque action donnera droit à un dividende de €46,45.

Les dividendes seront payables au siège social au plus tard au 31 octobre 2023.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur, et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « *flat tax* » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune

* Les prélèvements sociaux de 17,20%

Les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40% sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80% versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €16.000, soit à 10% du capital social
- la réserve facultative reste fixée à €339.058,12.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'au cours des trois derniers exercices, il a été distribué aux associés les dividendes suivants, à savoir :

- par décision de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2020, la somme de €150.000 correspondant à un dividende de €15 par action, éligible à l'abattement de 40% pour les personnes physiques,
- par décision de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2021, la somme de €290.040,61 correspondant à un dividende de €29 par action, éligible à l'abattement de 40% pour les personnes physiques.
- par décision de l'Assemblée Générale du 29 juillet 2022, la somme de €373.954,30 correspondant à un dividende de €37,40 par action, éligible à l'abattement de 40% pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



ACHERES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €160.000
Siège social : 3 Avenue Wolfgang Amadeus Mozart
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S. VERSAILLES

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of horizontal and diagonal strokes.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	64 957	64 957		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	453 940	4 980	448 960	448 960
Constructions	406 778	334 895	71 884	84 260
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 348 397	2 329 222	19 175	24 472
Autres immobilisations corporelles	1 657 019	1 555 945	101 074	130 838
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 000		10 000	10 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 280 745		1 280 745	1 280 745
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 963		2 963	2 963
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 224 799	4 289 999	1 934 800	1 982 238
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 647		7 647	7 509
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 227 157	35 081	1 192 076	1 105 256
Autres créances	180 390		180 390	90 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 157		59 157	27 901
Charges constatées d'avance (3)	115 085		115 085	103 539
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 589 435	35 081	1 554 354	1 334 985
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 814 234	4 325 080	3 489 155	3 317 223
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

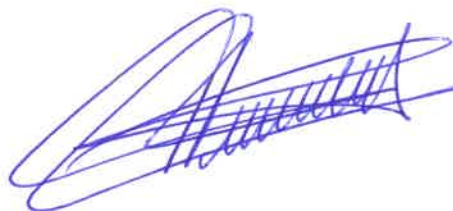
	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 000	16 000
Réserves statutaires ou contractuelles	339 058	339 058
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	464 545	373 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	979 604	889 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	128 493	160 229
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 799 693	1 842 463
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 970
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 364	208 258
Dettes fiscales et sociales	227 770	196 686
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 887	18 605
Produits constatés d'avance	46 342	
TOTAL DETTES	2 509 551	2 428 211
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 489 155	3 317 223
(1) Dont à plus d'un an (a)	97 275	127 205
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 412 276	2 299 035
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	850	2 730
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ACHERES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €160.000
Siège social : 3 Avenue Wolfgang Amadeus Mozart
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S. VERSAILLES

ANNEXES
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of horizontal strokes.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ACHERES DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	64 956	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	453 940	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	406 778	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 348 396	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 053 492	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY	11 307	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	592 218	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	4 866 134	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	10 000	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	1 280 745	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 963	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	1 293 708	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	6 224 798	0H		0J			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	C0	D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	64 956	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	453 940	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	406 778	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	2 348 396	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	1 053 492	MO				
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	11 307	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	592 218	MU				
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB				
	Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF				
	TOTAL III		IY	NG	NH	4 866 134	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7		0W			
Autres participations		I0	0X	0Y	10 000	0Z					
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	1 280 745	2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2 963	2G					
TOTAL IV		I3	NJ	NK	1 293 708	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	0K	0L	6 224 798	0M					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2023
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/01/2023

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ACHERES DISTRIBUTION

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACHERES DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	64 956	PF		PG		PH	64 956		
TOTAL I		RK	64 956	RM		RN		RO	64 956		
Terrains		PI	4 980	PJ		PK		PL	4 980		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	322 518	PW	12 376	PX		PY	334 894		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 323 924	QA	5 297	QB		QC	2 329 222		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	924 449	QE	29 038	QF		QG	953 487		
	Matériel de transport	QH	11 307	QI		QJ		QK	11 307		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	590 423	QM	725	QN		QO	591 149		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	4 177 603	QV	47 438	QW		QX	4 225 041		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4 242 560	ØP	47 438	ØQ		ØR	4 289 998		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM					N0	
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACHERES DISTRIBUTION</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		– corporelles	6E	6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	33 579	6U	5 594	6V	4 092	6W	35 081
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	33 579	TY	5 594	TZ	4 092	UA	35 081
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	33 579	UB	5 594	UC	4 092	UD	35 081
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	5 594	UF	4 092			
– financières		UG		UH					
– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACHERES DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	2 963	UV		UW	2 963			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	1 227 156		1 227 156					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	40 069		40 069					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	103 509		103 509					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	36 811		36 811					
	Charges constatées d'avance			VS	115 085		115 085					
	TOTAUX			VT	1 525 594	VU	1 522 631	VV	2 963			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
– Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	850		850						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	127 643		30 368		97 274				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	115 731		115 731						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	298 364		298 364						
Personnel et comptes rattachés			8C	5 382		5 382						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	221 433		221 433						
	Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	955		955						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	1 683 961		1 683 961						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	8 887		8 887						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZL									
Produits constatés d'avance			8L	46 342		46 342						
TOTAUX			VY	2 509 551	VZ	2 412 276		97 274				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	29 930	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Règles et méthodes comptables

SAS ACHERES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 3 489 155 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 464 545 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 15 ans
- * Matériel informatique : 2 à 15 ans
- * Mobilier : 3 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

h

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS



SAS ACHERES DISTRIBUTION

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

3, avenue W.A. Mozart

78260 ACHERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2023

A l'assemblée générale ordinaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ACHERES DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à PARIS
Le 13 juillet 2023

MARCOLLA et ASSOCIES

Jean-Pierre MARCOLLA
Commissaire aux Comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	64 957	64 957		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	453 940	4 980	448 960	448 960
Constructions	406 778	334 895	71 884	84 260
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 348 397	2 329 222	19 175	24 472
Autres immobilisations corporelles	1 657 019	1 555 945	101 074	130 838
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 000		10 000	10 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 280 745		1 280 745	1 280 745
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 963		2 963	2 963
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 224 799	4 289 999	1 934 800	1 982 238
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 647		7 647	7 509
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 227 157	35 081	1 192 076	1 105 256
Autres créances	180 390		180 390	90 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 157		59 157	27 901
Charges constatées d'avance (3)	115 085		115 085	103 539
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 589 435	35 081	1 554 354	1 334 985
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 814 234	4 325 080	3 489 155	3 317 223
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 000	16 000
Réserves statutaires ou contractuelles	339 058	339 058
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	464 545	373 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	979 604	889 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	128 493	160 229
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 799 693	1 842 463
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 970
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 364	208 258
Dettes fiscales et sociales	227 770	196 686
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 887	18 605
Produits constatés d'avance	46 342	
TOTAL DETTES	2 509 551	2 428 211
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 489 155	3 317 223
(1) Dont à plus d'un an (a)	97 275	127 205
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 412 276	2 299 035
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	850	2 730
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 108 472	1 979 448
Chiffre d'affaires net	2 108 472	1 979 448
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	306 639	315 817
Autres produits	2	369
Total I	2 415 112	2 295 634
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 771 949	1 638 099
Impôts, taxes et versements assimilés	15 448	15 044
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	47 438	76 302
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 594	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	148	98 717
Total II	1 840 577	1 828 162
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	574 535	467 472
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	189	70
Produits financiers		
De participation (3)	219	120
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	272	6
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 053	66
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 545	192
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 906	20 077
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		262
Total VI	23 906	20 339
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 361	-20 147
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	555 985	447 255

Compte de résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	63 408	61 526
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	63 408	61 526
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	63 408	61 526
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	154 848	134 827
Total des produits (I+III+V+VII)	2 484 065	2 357 352
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 019 520	1 983 398
BENEFICE OU PERTE	464 545	373 954
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	1 278 442	1 231 707
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	219	120
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	22 001	18 657

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ACHERES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 3 489 155 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 464 545 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 15 ans
- * Matériel informatique : 2 à 15 ans
- * Mobilier : 3 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 957			64 957
Immobilisations incorporelles	64 957			64 957
- Terrains	453 940			453 940
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	406 778			406 778
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 348 397			2 348 397
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 053 492			1 053 492
- Matériel de transport	11 308			11 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	592 219			592 219
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 866 134			4 866 134
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 000			10 000
- Autres titres immobilisés	1 280 745			1 280 745
- Prêts et autres immobilisations financières	2 963			2 963
Immobilisations financières	1 293 708			1 293 708
ACTIF IMMOBILISE	6 224 799			6 224 799

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ACHERES EVASION 78260 ACHERES	10 000	7 096	100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 000	10 000	103 169	100 000	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 957			64 957
Immobilisations incorporelles	64 957			64 957
- Terrains	4 980			4 980
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	322 519	12 376		334 895
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 323 924	5 298		2 329 222
- Installations générales, agencements aménagements divers	924 449	29 039		953 488
- Matériel de transport	11 308			11 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	590 423	726		591 149
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 177 604	47 438		4 225 042
ACTIF IMMOBILISE	4 242 560	47 438		4 289 999

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 525 595 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 963		2 963
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 227 157	1 227 157	
Autres	180 390	180 390	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	115 085	115 085	
Total	1 525 595	1 522 632	2 963
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 094 435
Total	1 094 435

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	33 580	5 594	4 093	35 081
Total	33 580	5 594	4 093	35 081
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		5 594	4 093	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 509 551 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	850	850		
- à plus de 1 an à l'origine	127 643	30 369	97 275	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	115 732	115 732		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 364	298 364		
Dettes fiscales et sociales	227 770	227 770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 692 849	1 692 849		
Produits constatés d'avance	46 342	46 342		
Total	2 509 551	2 412 276	97 275	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 931			
(**) Dont envers les associés	1 656 309			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	127 205	127 205	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	127 205	127 205	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.achats non parven.	61 692
Fourn.fact.fgx non parvenues	234 413
Interets/emp.des ets de credit	438
Int courus a payer	850
Interets courus sur c/c	22 001
Etat - charges a payer	955
Clients avoirs a etablr	8 887
Total	329 237

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	115 085		
Total	115 085		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	46 342		
Total	46 342		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 22 001 €

Montant compris dans les produits financiers : 219 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2012, la société SAS ACHERES DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACHERES EXPANSION.

La société ACHERES EXPANSION (tête de groupe) se constitue comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés et l'impôt forfaitaire annuel dus par le groupe, en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ACHERES EXPANSION

Forme : SAS

SIREN : 532875028

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

3 avenue W.A MOZART

78 260 ACHERES

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	4 308 853
Avals et cautions	4 308 853
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	12 083 946
Autres engagements donnés	
Total	16 392 799
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	3 704 110
Engagements assortis de sûretés réelles	3 375 389

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	2 700 000	23 208 864			25 908 864
Cumul exercices antérieurs		17 507 840			17 507 840
Dotations de l'exercice		1 180 303			1 180 303
Amortissements		18 688 143			18 688 143
Cumul exercices antérieurs	2 250 332	19 343 587			21 593 920
Exercice	134 432	1 155 557			1 289 988
Redevances payées	2 384 764	20 499 144			22 883 908
A un an au plus	143 918	1 237 104			1 381 022
A plus d'un an et cinq ans au plus	575 673	4 948 416			5 524 089
A plus de cinq ans	539 694	4 639 140			5 178 834
Redevances restant à payer	1 259 285	10 824 660			12 083 946
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1			1
Montant pris en charge dans l'exercice	133 228	1 145 214			1 278 442